

Projet d'aménagement pour Meslay du Maine



Le lieu : Meslay du Maine

- À l'Ouest de la France
- Région Pays de la Loire
- Département de la Mayenne
- 2 900 habitants



Le problème ciblé

Les trottoirs de la route de Laval (D21) sont trop petits et donc dangereux



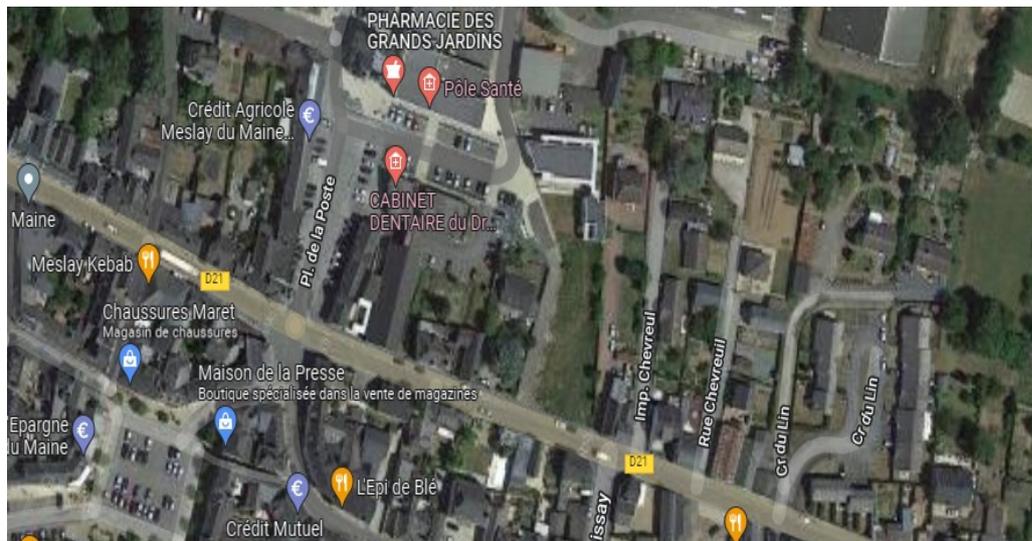
Les problèmes des trottoirs

- Les fauteuils roulants ne peuvent pas passer
- Deux personnes ne peuvent pas se croiser
- Quand il y a une portière ouverte, aucun passage n'est possible



Notre solution = agrandir les trottoirs

- Route Départementale 21
- Zone choisie : de la route de Saint Denis au chemin du Pré Neuf



Notre solution = agrandir les trottoirs

•Quelles règles ?

La largeur : Toutes les rues et les routes doivent comporter un **trottoir** praticable. Celui-ci doit offrir une largeur libre de 1,50 m minimum permettant une circulation aisée des usagers, le déplacement d'un fauteuil roulant et le croisement de celui-ci avec d'autres piétons. 30 déc. 2021

L'arrêté du 15 janvier 2007, consolidé le 3 octobre 2012, stipule dans son article 1-3° « La largeur minimale du cheminement est de 1,40 mètre libre de mobilier ou de tout autre obstacle éventuel ».



Le projet

- Agrandir le trottoir
- Déplacer les places qui sont le long du trottoir
- On a mesuré le trottoir en face du kebab il mesure donc 1m



Notre solution = agrandir les trottoirs



Avantages

- * les handicapés « fauteuil roulant » peuvent passer
- * deux personnes peuvent se croiser
- * plus de sécurité pour les piétons



les inconvénients

- * déplacer les places de parking
- * trouver où les mettre : propositions ?



les inconvénients

« Des extensions de trottoir mal conçues peuvent présenter un danger pour les cyclistes , car elles forcent les cyclistes à quitter leur position au bord de la route (ou dans une voie cyclable en bordure de route) dans l'espace rétréci.

Ils peuvent également endommager les véhicules si les bordures s'étendent trop près des voies de circulation. »

« Les extensions de trottoir empêchent les conducteurs d'utiliser les voies de Stationnement ou les accotements comme voies de virage à droite »



Le coût

160 000€ TTC avec les subventions
de l'ANRU (Agence Nationale de la
Rénovation Urbaine)

